

Fiche de contrôle

Candidatus Phytoplasma pyri Dépérissement du poirier

Organisme réglementé non de quarantaine

Phytoplasme



Description

Le dépérissement du poirier est provoqué par le phytoplasme *Candidatus Phytoplasma pyri*. Ce dernier s'attaque surtout aux poiriers. Le rougissement précoce des feuilles, la chute des feuilles et des fruits de petit calibre sont des symptômes typiques qui peuvent avoir une incidence économique. Les arbres à haute tige sont plus touchés que les arbres à basse tige.

Végétaux à contrôler

Toutes les plantes du genre *Pyrus* ainsi que *Cydonia oblonga* (comme porte-greffe)

Symptômes

Les premiers symptômes visibles apparaissent à la fin de l'été, lorsque les feuilles développent une coloration rouge prématurée, suivie d'une chute précoce des feuilles. La coloration rouge peut être partielle ou généralisée. L'enroulement des feuilles peut aller de pair avec cette coloration des feuilles. Le nombre et la taille des fruits peuvent diminuer. Le diagnostic visuel n'est toutefois pas facile à faire, car les symptômes sont fortement influencés par des facteurs abiotiques et le phytoplasme n'est pas forcément réparti de manière uniforme dans l'arbre.



Confusion possible avec des facteurs abiotiques tels que l'humidité stagnante, le manque de nutriments, les blessures, la sécheresse, la chaleur ou les dommages causés par le gel.



Coloration rouge précoce de jeunes feuilles

© EPPO Global Database, <https://gd.eppo.int>



Coloration rouge irrégulière des poiriers

© Agroscope



Petit fruit (à gauche) et fruit normal (à droite)

© Agroscope

Propagation

Le phytoplasme est transmis par des insectes piqueurs suceurs de feuilles appelés psylles (*Cacopsylla pyri* ; psylle commun; *Cacopsylla pyricola* ; petit psylle du poirier, *Cacopsylla pyrisuga* ; grand psylle du poirier) et par les greffes avec du matériel végétal infecté. Les phytoplasmes passent l'hiver dans les racines et recolonisent les parties aériennes de la plante au printemps suivant.

Contrôle

Contrôles visuels à la fin de l'été.

Que faire en cas de soupçon ?

Veillez marquer les végétaux suspects et prendre contact avec le Service phytosanitaire fédéral SPF afin de convenir d'un prélèvement d'échantillons (tél. : +41 58 462 25 50 ; courriel : phyto@blw.admin.ch).